

ARGUMENTS CONCERNANT CERTAINS PROBLÈMES DE L'ANTHROPONYMIE DE LA RÉPUBLIQUE MOLDAVE

Albina DUMBRĂVEANU

L'Institut de Philologie
de l'Académie des Sciences de Moldavie

RÉSUMÉ

Cet article se propose de décrire la situation de l'anthroponymie roumaine de l'espace situé entre le Prut et le Nistre. Il s'agit là du caractère dictatorial des formules onomastiques étrangères imposées à la tradition des prénoms et des noms moldaves par l'altération, voire la russification de ces derniers. D'autre part, on remarque certaines mutations positives et novatrices qui s'érigent les dernières deux décennies dans le système anthroponymique de la Bessarabie, déterminées par des facteurs sociaux et culturels. L'auteur de la présente recherche accorde une attention particulière à l'orthographe et à la correction des anthroponymes de Bessarabie.

Mots-clés: *anthroponymie roumaine, termes onomastiques, espace bessarabe, prénoms russifiés, nom traduits*

Il est impossible de parler des mots, de leur sens sans rien dire sur les noms propres, qui – à leur tour – font partie du lexique d'une langue. Les mots appellatifs sont employés dans le langage quotidien, auquel ne sont pas étrangers ni le nom ni le prénom. Ce dernier est indissolublement lié à la personne qui le possède. Pour initier une communication avec une personne il est nécessaire tout d'abord de lui prononcer le nom (soit le prénom, soit le nom). „(...) prenumele (...) reprezintă identitatea, unicitatea persoanei (...)”¹ (Bălan Mihailovici, 2003: 7). Certains hommes de science mentionnent que l'anthroponyme est le second nom que reçoit l'individu pour être distingué de ses semblables, unis par un nom commun «homme» ou «femme» (Cosniceanu, 1973: III).

Notre démarche opère avec des termes qui renvoient à une des deux branches de l'onomastique, c'est-à-dire à la branche de l'anthroponymie, celle-ci s'inscrivant dans le domaine plus vaste de la lexicologie. Parmi les méthodes dont nous allons nous servir dans notre recherche nous rappelons: la méthode de l'observation, la méthode comparative, la méthode de l'analyse des données, la méthode empirique qualitative, etc.

Par la suite nous allons nous arrêter sur l'emploi de certains termes anthroponymiques, qui, sous la forte influence de la langue russe, pendant des dizaines d'années, ont été utilisés de manière erronée dans le langage

¹ «(...) le prénom (...) représente l'identité, l'unicité de la personne (...)» (n. tr.).

quotidien de l'espace situé entre le Prut et le Nistre. Aujourd'hui, il est vrai, dans le langage officiel la situation s'est améliorée, mais dans celui moins instruit il y a des erreurs qui persistent encore.

Les noms de personnes – les anthroponymes (< gr. *anthropos* «homme» et *onoma* «nom») représentent une classe de mots ayant des traits lexicaux spécifiques. La branche spécialisée de la linguistique qui s'occupe de l'étude des anthroponymes s'appelle *anthroponymie*. Les termes spéciaux, employés souvent dans ce domaine de la science sur la langue, sont: *prénom*, *nom*, *patronyme*, *surnom*, *sobriquet* ainsi de suite. Or, ces termes sont utilisés souvent de manière incorrecte dans le langage quotidien par les citoyens de la Bessarabie, en commençant par la question „Cum ți-i *familia*” («Quelle est ta famille?»), et terminant par les rubriques des agendas des élèves, les registres de classe ou des autres documents – *Le nom* (ou *la famille*), *le pronom* et *le nom du père*. Le mot *familie* (*famille*) est employé souvent incorrectement, c'est-à-dire en tant que terme anthroponymique ayant le sens de «nume de famille» («nom»). Nous nous posons la question «Quelle est la raison de l'emploi erroné du terme *familie* (*famille*)?» Comme beaucoup d'autres termes, ce mot nous est parvenu du russe avec le sens de «nume de famille» («nom»). L'équivalent du mot roumain *familie* (*famille*) est en russe «семья», qui n'a pas le sens de *nume de famille* (*nom*). Conformément au DEX (1996) *familie* (*famille*) signifie «grup de persoane înrudite prin căsătorie sau prin sânge, care trăiesc împreună (soț și soție, părinți și copiii)»². Les membres d'une famille possèdent un nom unique pour tous (hérité de l'homme), celui-ci étant *numele de familie* (*le nom*) du père. Le nom est transmis de père en fils et peut être conservé par plusieurs générations successives grâce à la naissance des enfants de sexe masculin. Le terme correct et adéquat est le syntagme *nume de familie* (*nom*) et dans aucun cas – *familie* (*famille*). Dans la plupart des actes et des documents officiels, le terme *nume de familie* (*nom*) est simplifié, réduit au lexème *nume* (*nom*), le sens étant le même, c'est-à-dire «nume de famille» («nom»).

Par conséquent, la question mentionnée auparavant doit être formulée du type: „Ce *nume de familie* aveți?” («Quel est le *nom* de votre famille?») ou tout simplement «Care este *numele* dumneavoastră?» («Quel est votre *nom* ?») Le mot *patronymique* continue à créer des malentendus étant employé en tant qu'équivalent du russe **ОТЧЕСТВО**. Il est vrai, *patronyme* a son étymologie en *PATER* – «tată» (*père*) și *onyma* «nume» (*nom*), c'est-à-dire «numele tatălui» (*le nom du père*) et non «prenumele tatălui» (*le prénom du père*). De cette façon explique le terme *patronymique* aussi le DEX – «nume pe care îl poartă (după tată) toți membrii unei familii; nume de familie»³. De la même manière explique le

² «group de personnes apparentées par une liaison de mariage ou de sang, qui vivent ensemble (époux et épouse, parents et enfants)» (n. tr.).

³ «nom que possède (d'après le père) tous les membres d'une famille; nom» (n. tr.).

même terme le *Dicționar de neologisme* (Marcu, 1994). Par conséquence, le mot *nume (nom)* a le sens de «nume de famille («nom») que nous héritons du père et qui est possédé par tous les membres de la famille, y comprise l'épouse ou la mère. Ainsi affirmons-nous que *patronymique* est synonyme de *nom*, tandis que *отчество* du russe équivaldrait au *prénom du père* (modifié à l'aide de quelques formants onomastiques russes *-evici, -ovici, -evna, -ovna*), qui est étranger à la formule onomastique roumaine. En ce qui concerne les rubriques mentionnées en haut, celles-ci vont être remplies sur les actes et les formulaires: *Nom et prénom(s)*. Pour ce qui tient à l'emploi du *patronymique* (qui substitue le russe **ОТЧЕСТВО**), il est temps d'y renoncer, tout comme nous recommande la Loi concernant le fonctionnement des langues en République Moldavie (La Loi, 1989). Dans les formulaires plus anciens on utilisait le terme *pronom* avec le sens de «prénom». Comme nous savons, le *pronom* est l'acte de parole qui substitue le nom et, par conséquence, il n'a rien en commun avec le nom de personne. Le terme correct à utiliser est *prénom*, du lat. *PRAENOMEN*, c'est-à-dire «avant le nom» (de la famille).

A partir des années postbelliques, on a imposé aux citoyens de la Bessarabie la formule onomastique russe, étrangère à la culture et aux traditions de notre peuple, c'est pourquoi, aujourd'hui, bien que depuis 18 ans la République Moldavie soit un État indépendant, notre anthroponymie nécessite en continuation une attention accrue. Nous sommes arrivés à un moment donné, dans les années 90 (après la proclamation de l'indépendance de la République Moldavie), à ne nous reconnaître plus, utilisant souvent des noms et des variantes incorrectes de ceux-ci et même des prénoms déformés ou traduits en russe... Il est regrettable que même aujourd'hui les fonctionnaires publiques de plus hauts rangs de l'État emploient la formule russe du type *Vladimir Nicolaevici, Marian Illici* ainsi de suite, vu qu'ils devraient être les premiers à se débarrasser de ces formules onomastiques étrangères, tout simplement, respecter la législation linguistique. Pendant les vingt années on a enregistré même des succès à cet égard. Beaucoup de variantes et de formes erronées de quelques noms et prénoms ont été ramenées aux formes littéraires uniques, correctes et recommandables pour tous.

Les erreurs commises autrefois pour le perfectionnement des actes d'état civil par des fonctionnaires irresponsables ou même ignorants de la langue des indigènes ont généré des problèmes parfois difficilement à résoudre, puisqu'on est arrivé même à des interventions d'ordre judiciaire. Les citoyens s'adressent souvent aux autorités en les priant d'expliquer ou de confirmer, par exemple, que le nom *Smochin* du livret du travail, délivré dans la période soviétique, est identique à celui de *Smochină* inscrit sur l'acte de naissance, délivré jusqu'à l'an 1940, ou à celui de *Smochina* du passeport soviétique. Tels problèmes sont rencontrés aussi chez les personnes qui sont parties travailler à l'étranger, chez les personnes qui

ont atteint l'âge de la retraite, lorsqu'on travaille à établir leur ancienneté dans le travail et dans de nombreux d'autres cas de la vie des citoyens.

Il est naturel qu'on se pose la question: pourquoi est-ce que nous sommes indifférents, nous, les personnes possédtrices de noms, lorsque les fonctionnaires des Offices d'enregistrement des actes d'état civil nous «rebaptisent» de toutes les manières à leur gré? Comment est-ce qu'il arrive que les frères ne sont plus frères (si l'on jette un coup d'œil aux actes), les enfants ne sont plus les fils du père, dont le nom (de la famille) a été enregistré sous plusieurs formes et «variantes» déformées et même falsifiées de façon délibérée? Un bon exemple est souligné par Gheorghe Sângereanu du village Sărata Galbenă, Hâncești (LA, 01.01.1988): «Numele noastre de familie și de persoană au fost supuse unei metamorfoze uimitoare timp de mai multe decenii, [...] Andrei Măță din Sărata Galbenă are șase copii. Dacă e să judeci după *adeverințele* (corect: *certIFICATELE* – A.D.) de naștere eliberate de sovietul sătesc, copiii aceștia nu sunt frați între ei, căci sunt înscrși cu numele de familie *Miți, Miți, Mița, Mițu*, iar unul din ei este chiar... *Mața*»⁴.

Les commentaires sont superflus.

Le choix et l'attribution du nom à un nouveau-né a été et continue d'être même aujourd'hui un événement d'une majeure importance dans la vie de chaque famille. En général, les mutations qui se produisent dans le système anthroponymique sont inévitables, puisque les noms de personne, on le sait, ont un caractère dynamique. Ainsi, dans les années postbelliques sous la forte influence de certains facteurs sociaux et politiques, dans l'anthroponymie de la Bessarabie sont apparus beaucoup de prénoms russes (ou slaves) tels *Svetlana, Tatiana, Igor, Aliona, Veaceslav, Iurie, Nadejda, Liubov* ainsi de suite, qui sont entrés dans le système anthroponymique local et ont été soumis dans le temps aux lois phonétiques et morphologiques internes du roumain (ce temps-là «moldave»). Ces nouveaux prénoms, adaptés à notre anthroponymie, ont créé des unités anthroponymiques selon les mêmes lois que les prénoms traditionnels. A l'aide de la jonction de différents suffixes diminutifs onomastiques à ces prénoms ou à leurs radicaux on a créé tout un inventaire d'unités anthroponymiques, qui accroissent leur viabilité chaque année même à nos jours. Par exemple, pour *Oleg* on a enregistré pendant des enquêtes dialectales sur le terrain les suivants diminutifs ou formes hypocoristiques: *Olegaș, Oleguț, Oleguțu, Oleguță, Oleguș, Olegușor, Legu, Lecu, Lecuță* ainsi de suite; pour *Igor* – *Igoraș, Igorel, Igorică, Igoruță, Igorunea, Goruță, Grunea* ainsi de suite; pour *Veaceslav* – *Slavic,*

⁴ «Nos noms de famille et de personne ont été soumis à une métamorphose déconcertante pour plusieurs décennies, (...) Andrei Măță de Sărata Galbenă a six enfants. Si l'on doit juger d'après les attestations (correct: les certificats – A.D.) de naissance délivrées par le soviète villageois, ces enfants ne sont plus de frères, puisqu'ils sont inscrits avec le nom *Miți, Miți, Mița, Mițu*, l'un d'entre eux étant appelé même ... *Mața*.» (n. tr.).

Slăvuță, *Slava* ainsi de suite; pour *Svetlana* – *Sveta*, *Sfeta*, *Sfetica*, *Sfetlunea*, *Sfetluța*, *Sfetica*, *Sfetuca*, *Sfetlica* ainsi de suite. Ces prénoms, parvenus par l'intermédiaire du russe, sont employés à côté de ceux traditionnels, sans qu'ils soient perçus aujourd'hui comme prénoms étrangers. En même temps, nous tenons à mentionner que certains prénoms traditionnels tels *Aurel*, *Aurica*, *Viorel*, *Viorica*, *Cornel*, *Cornelia*, *Virginia*, *Virginiu*, *Octavian*, *Liviu* et beaucoup d'autres dans la période soviétique ont été inclus dans la liste des prénoms roumains dont l'utilisation était interdite dans les actes d'état civil. D'autres prénoms roumains traditionnels tel *Ion*, *Ștefan*, *Tudor*, *Teodor*, *Vasile*, *Mihai*, *Nicolae*, *Eugen*, *Eugenia*, *Valeriu*, *Teodosie*, *Teofan* et beaucoup d'autres ont été russifiés et utilisés dans la variante russe, c'est-à-dire *Ivan*, *Stepan*, *Fiodor*, *Vasilii*, *Mihail*, *Nicolai*, *Evghenii*, *Evghenia*, *Valerii*, *Feodosii*, *Feofan*, etc. Du point de vue de la science, d'un côté, on commettrait une erreur si l'on s'opposait aux mutations qui se produisent dans le patrimoine onomastique. Et pourtant, d'autre côté, selon nous, on commet un crime, un sacrilège, lorsqu'un peuple impose à un autre (cette fois-ci à un peuple autochtone) non seulement son idéologie, mais aussi ses prénoms.

Les facteurs esthétiques orientent le choix vers les prénoms qui semblent «beaux» aux yeux des parents, grâce à l'harmonie des sons ou, tout simplement, à la répétition d'un prénom traditionnel de famille. Durant le régime soviétique, à des milliers et milliers des citoyens de la Bessarabie qui choisissaient pour leur enfant le prénom *Ionel* on consignait l'acte de naissance avec le prénom *Ivan*. En fait, il n'y a pas de famille en Bessarabie qui n'ait pas eu de problèmes de ce genre avec les fonctionnaires des Offices de l'état civil dans les années de la période soviétique. Nous désirions d'enregistrer notre fils avec le prénom *Aurelian* et on nous a répondu promptement, sans aucune hésitation: «*Budet Aurelii, kak Savelii*» («Il sera enregistré *Aurelii* tout comme *Savelii*»). Malheureusement, cette politique des années soviétiques a déterminé de regrettables mutations dans notre inventaire onomastique. Ceux qui voulaient enregistrer les nouveau-nés avec les prénoms *Ștefan*, *Ion*, *Toader*, *Ileana* etc. rentraient chez eux en possédant des actes où l'on avait inscrit des variantes russes pour les tels prénoms, à savoir *Stepan*, *Ivan*, *Fiodor*, *Elena*. On a élaboré plusieurs règlements d'orthographe correcte pour les noms propres, on a formulé des normes d'orthographes, on a rédigé des ouvrages, on a réalisé beaucoup des émissions à la radio et à la télé dédiées à ce thème. Les choses changeaient vraiment. Mais, la dernière décennie, dès qu'au gouvernement sont arrivés les communistes, ces règlements ont été modifiés *incognito* et utilisés (à l'intérieur) uniquement par les fonctionnaires des organes compétents, en ignorant l'opinion des savants spécialistes, de manière qu'à présent on s'étonne de ce qu'on observe dans les actes d'identité.

Les personnes qui ont modifié, après les années 90, dans leurs documents les prénoms du type *Ivan, Vasili, Alexandr, Stepan, Nicolai* ainsi de suite avec leurs variantes du roumain – *Ion, Vasile, Alexandru, Ștefan, Nicolae* ainsi de suite, au moment de l'expiration du terme de validité de la carte d'identité, ont été obligées à revenir aux variantes russes, inscrites dans les documents d'enregistrement de la naissance. Les telles rectifications n'ont pas été faites à temps dans les actes d'état civil et à présent on «opère» une nouvelle russification de nos numéros de personne (pour ne parler plus des cas où les gens sont insultés puisqu'ils ne veulent pas revenir aux variantes russes). C'est pour cela que les citoyens errent dans les tribunaux en cherchant un certificat d'identification de *Ion* avec *Ivan*, de *Ștefan* avec *Stepan* ainsi de suite. Par exemple: le citoyen *Eni Alexandru*, inscrit de cette manière dans le passeport délivré le 27 décembre 1996, qui a été valable jusqu'au 27 décembre 2001. Le 30 juillet 2004, on lui a consigné un autre passeport contenant la formule onomastique: *Eni Alexandr*, en lui disant qu'« on n'a pas le droit d'y écrire *Alexandru*».

Les pronoms du russe qui finissent par la désinence *-uï* comme *Василий, Георгий, Афанасий, Феодосий* ainsi de suite s'écrivent conformément aux normes d'orthographe des noms de personne en roumain ayant la désinence *-e* ou *-ie*: *Vasile, Gheorghe, Atanasie, Teodosie* ainsi de suite. Les derniers temps, il arrive de plus en plus souvent que les citoyens s'adressent aux autorités en les priant qu'on leur délivre un certificat qui puisse faire la preuve que, par exemple, les prénoms *Gheorghe* et *Gheorghi* ou *Vasile* et *Vasili* sont identiques (?). Cette transcription est une évidente aberration, est une nouvelle vague d'agrammatisme dans les actes d'identité.

Nous tenons à souligner que les prévoyances de l'art. 26 de la Loi du fonctionnement des langues sur le territoire de la République Moldavie «le nom d'après le père s'emploie sans suffixe» ont laissé des empreintes visibles dans notre onomastique. Jusqu'à l'adoption de la loi susnommée, la formule onomastique en République Moldavie était celle russe, c'est-à-dire le nom, le(s) prénom(s) et le prénom du père auxquels s'ajoutait le suffixe onomastique russe *-ovici, -evici*, pour les hommes et *-ovna, -evna*, pour les femmes. Par exemple, *Munteanu Ivan Vasilevici* ou *Frunză Elena Nicolaevna*. Dans les actes de naissance et dans les cartes d'identité ou dans les passeports on remplit correctement les noms et les prénoms conformément à la formule traditionnelle roumaine, c'est-à-dire le nom et le(s) prénom(s): *Munteanu Ion* ou *Frunză Elena*. On observe un paradoxe lorsqu'on vient à savoir qu'en d'autres documents, par exemple, le livret de retraite, d'autres attestations ou documents on y inscrit aussi le prénom du père: *Munteanu Ion Vasile* ou *Frunză Elena Nicolae*, même si dans la carte d'identité il est écrit correctement seulement *Munteanu Ion* ou *Frunză Elena*. Il est extrêmement bizarre que pour les personnes de sexe féminin

on ajoute le prénom du père, à savoir: *Frunză Elena Nicolae*. Nous pouvons nous poser la question suivante: Est-ce qu'il s'agit d'une femme ou d'un homme?

Conformément à l'art. 26 de la Loi «Concernant le fonctionnement des langues sur le territoire RSS Moldave» et de plusieurs actes officiels en vigueur, nous avons eu la possibilité de corriger les prénoms ou les noms déformés, mutilés, enregistrés dans les actes d'identité en russe, évidemment dans les variantes russes.

Il semblait que les Moldaves pouvaient reprendre légèrement et vite les noms hérités des aïeux tels *Ion, Ștefan, Alexandru, Anatol, Gheorghe, Vasile, Nicolae, Mihai* ainsi de suite. Ceux-ci devaient substituer les prénoms russes *Ivan, Stepan, Alexandr, Anatolii, Gheorghii, Vasilii, Piotr, Feodor*, ainsi de suite, qui nous ont été imposés par les fonctionnaires soviétiques (lisez russes) au moment de la délivrance des actes respectifs par des fonctionnaires qui ne connaissaient ni notre langue, ni nos traditions. Mais, nous nous rendons compte que les résultats dans ce problème sont minimaux. Pas tous les fonctionnaires des Offices de l'état civil ont compris ce qu'on leur demandait à travers les prévoyances de la législation en vigueur. C'est pourquoi nous nous retrouvons dans cette situation aujourd'hui. Il est vrai que beaucoup de citoyens ont conscientisé et ont insisté d'avoir un nom inscrit correctement en roumain, un prénom dans la variante nationale qui correspond aux rigueurs de l'orthographe de la langue et des traditions de nos ancêtres millénaires. Malheureusement, quelques citoyens sont restés indifférents à l'orthographe de leurs noms ou prénoms dans les actes personnels, qu'il s'agissait de *Ion* ou d'*Ivan*, qu'il s'agissait de *Gheorghii* ou de *Gheorghe* ou même de *Gheorghi* (les derniers temps), qu'il s'agissait de *Ștefan* ou *Stepan*.

L'emploi correct des noms de personne dans les actes d'identité est un problème qui nécessite aussi une attention extraordinaire. Après la proclamation de l'indépendance de la République Moldavie, il est évident qu'ils ont surgi des mutations dans l'onomastique. Beaucoup de parents, se trouvant hors les frontières pour le travail ou pour d'autres activités, ou même en regardant des films, des spectacles, ont entendu aussi d'autres prénoms qui n'étaient pas utilisés jusqu'alors chez nous. De cette façon on a enregistré de nouveaux prénoms *Jessica, Alondra, Julieta, Romeo, Amalia, Mirabela, Izabela, Armand* ainsi de suite. Avec ces emprunts est surgi aussi le problème de l'orthographe de ces prénoms: écrire comme dans la langue d'origine – *Gabriella, Beatrice, Yolanda, Leticia, Maya* ainsi de suite ou comme dans la variante roumaine – *Gabriela, Beatricia, Iolanda, Letiția, Maia*. On se confronte à un problème – quelle variante est recommandable? Est-ce qu'on peut accepter toutes les deux variantes ou non? Mais qu'est-ce que nous allons faire avec les hypocoristiques du type: *Bety, Lory, Kate, Lily, Lucy*, etc. qui tendent à être enregistrés en tant que prénoms?

L'inventaire de noms de personne, utilisé par un peuple, doit se distinguer à travers la stabilité et le respect de la tradition. Les noms propres déterminent les idéaux de la beauté nationale et tiennent à la culture et au patrimoine d'un peuple, au système de la langue, c'est pour cela que, tout comme n'importe quels autres mots, doivent correspondre à la nature de la langue et ne doivent pas venir en contradiction avec les normes d'orthographe de celle-ci.

L'accès toujours plus large de tous les citoyens aux biens du patrimoine artistique national est un des facteurs les plus importants dans la popularisation de certains noms de personne utilisés correctement, en conformité avec les normes d'orthographe de la langue de nos aïeux. Celui-ci aussi est un impératif des temps que nous vivons, surtout puisque nous tous avons la tendance d'entrer vraiment en Europe.

En conclusion nous désirons de préciser qu'il est de notre devoir, y compris des fonctionnaires des organes de ressort, des pédagogues, de propager par toutes les voies nos beaux noms traditionnels, dans leur forme correcte, tout comme nous les avons hérités de nos ancêtres. Que nous nous laissions guidés en permanence par le sens des vers de Grigore Vieru: «... Adânc trăiește-ți graiul/Cu tot ce-n el ți-e dat»⁵.

BIBLIOGRAPHIE

- *** *Dicționarul explicativ al limbii române*, ediția a II-a, București, Editura Univers Enciclopedic, 1998.
- Bălan Mihailovici, Aurelia, *Dicționar onomastic creștin*, București, 2003.
- Cosniceanu, Maria, *Studiu asupra numelor de persoane*, Chișinău, 1973.
- Ionescu, Cristian, *Dicționar de onomastică*, București, 2001.
- Legea cu privire la funcționarea limbilor în Republica Moldova*, 31 august, 1989, art. 26.
- Marcu, Florin, *Marele dicționar de neologisme*, București, Editura Saeculum I. O., 2000.
- Sângereanu, Gheorghe, *Lunca Prutului și bolovanii*, Literatura și Arta, 1988.

⁵ «Vis profondément ton patois/Avec tous les dons qu'il t'a laissé» (n. tr.).